

THOMAS H.

**Maître de conférences
Université de Bordeaux (Pessac)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement enseignant-chercheur en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux. Dans le cadre de cet emploi, j'exerce essentiellement deux fonctions.

D'une part, j'assure une activité pédagogique et d'enseignement : je suis en charge de cours magistraux et de travaux dirigés dans différentes matières (droit civil, droit pénal et droit des affaires) et je dirige des "petits" travaux de recherches (mémoires, direction d'étude et de recherche) réalisés par des étudiants de Master 2.

D'autre part, je mène des activités scientifiques. Cela se traduit notamment par la rédaction d'articles qui ont vocation à être publiés dans des revues spécialisées ou encore la participation à des colloques et des conférences.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

A l'issue de la licence, j'ai poursuivi mes études en Master Droit privé général et sciences criminelles à l'Université de Pau et des pays de l'Adour. Après l'obtention de mon diplôme en 2007, j'ai bénéficié d'une allocation de recherche pour réaliser une thèse. En parallèle, j'ai été chargé de travaux dirigés. En 2012, j'ai soutenu ma thèse et obtenu mon doctorat en droit privé et sciences criminelles.

En janvier 2013, j'ai été recruté par l'Université de Pau en qualité d'assistant de recherches contractuel à mi-temps. Travaillant au sein du Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques, laboratoire de droit privé de l'Université, j'étais en charge de différentes missions :

- recherche d'appels à projet et participation au montage des projets de recherche pour l'obtention de financement ;
- la contribution à l'élaboration du bilan de l'activité du Centre en vue de son évaluation ;
- la communication au sein du Centre par la rédaction d'une lettre d'information mensuelle.

J'ai quitté cet emploi en août 2014 pour prendre mes fonctions de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence en droit m'a permis d'acquérir méthode et rigueur ainsi qu'une large culture juridique. Elle m'a permis de forger un esprit critique et de synthèse, utile tant sur le plan professionnel que personnel. Enfin, et surtout, la licence en droit a éveillé chez moi une véritable passion pour cette science de la société.